



Apprentissage des comportements écocitoyens au Québec et en Poitou-Charentes

publié le 04/08/2007 - mis à jour le 04/05/2012

Descriptif :

Désormais l'apprentissage à des comportements écocitoyens constitue une priorité aussi bien dans le primaire que dans le secondaire. Les activités proposées sont de plus en plus le résultat d'un travail pluridisciplinaire aussi bien en France qu'au Québec (voir note scientifique) et peuvent même constituer la base d'une passerelle entre écoles et collèges.



Rencontre entre écoliers et collégiens pour le développement durable

Désormais **l'apprentissage à des comportements écocitoyens constitue une priorité aussi bien dans le primaire que dans le secondaire**. Les activités proposées sont de plus en plus le résultat d'un travail pluridisciplinaire aussi bien en France qu'au Québec (voir note scientifique) et peuvent même constituer la base d'une passerelle entre écoles et collèges. D'ailleurs lorsque l'on consulte les programmes, il n'est pas étonnant de constater que tous les ans les élèves sont amenés à développer leurs savoirs et à construire leur savoir-faire en matière d'EEDD ou d'EVA :

[L'EEDD dans les programmes d' Histoire Géographie et Éducation civique](#)

Ici, dans cette séance nous allons privilégier les actions qu'il est possible d'envisager pour des élèves qui achèvent le primaire et pour ceux qui débutent dans le secondaire en partant d'expériences réalisées sur notre territoire en Poitou-Charentes, mais également au Québec. Cela sera également l'occasion de comparer les différentes expériences, de mesurer ou plutôt d'aborder les progrès comportementaux, ainsi que la prise de conscience sur la notion de responsabilité vis-à-vis du cadre de vie et de l'environnement chez les élèves à postériori.

En Poitou-Charentes, les rencontres de Mansles en 2006 permettent de prendre connaissance d'une partie des différents projets réalisés dans l'académie, primaire et secondaire confondus.

Parmi les projets réalisés au cours de l'année scolaire 2006-2007 l'un d'entre-eux nous a séduit par sa démarche et ses ambitions, c'est celui du collège Isaac de Razilly, (capitaine dans la marine, colonisateur et gouverneur de l'Acadie) à Saint-Jean de Sauves dans le département de la Vienne. Pour ce projet, il faut associer l'ensemble des écoles primaires dans lesquelles sont recrutés les futurs collégiens de cet établissement.

Les objectifs étaient de réaliser un **Agenda 21** qui permettent de sensibiliser les élèves au respect et la protection de leur environnement au sein même de leurs établissements. De plus, c'était également la possibilité de créer un lien entre enseignement primaire et secondaire, tout en permettant aux jeunes écoliers de se familiariser avec leur futur établissement, mais également avec de nouveaux camarades et enseignants.



Rencontre au collège Isaac de Razilly dans le nord de la Vienne

► Qu'est-ce qu'un [Agenda 21](#) ?



Guide de l'Agenda 21 scolaire

Établi lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement en 1992 à Rio de Janeiro au Brésil (sommet de la Terre), l'Agenda 21 est un guide de mise en œuvre du développement durable. Les nations qui

se sont engagées pour sa mise en place doivent l'appliquer au niveau national, régional et local. L'Agenda 21 est structuré en quatre sections et quarante chapitres.

L'Éducation nationale a fait de nombreuses propositions pour associer Agenda 21 et établissements scolaires. Le projet du collège Isaac de Razilly et des écoles primaires de son bassin en est la parfaite illustration avec l'aide de GRAINE.

Au Québec, de nombreux projets dans le cadre de l'ERE sont réalisés tous les ans dans de très nombreux établissements scolaires autant du primaire que du secondaire.

Nombre de ces écoles par leurs projets cherchent à être reconnues comme "école verte".

Pour être reconnue « verte », une école doit réaliser des projets pour la réduction de la consommation, le réemploi, la récupération et le recyclage.

Pour être reconnue « **verte Brundtland** », elle doit aussi agir dans une perspective de développement durable et d'avenir viable en réalisant des actions touchant la non-violence, la résolution pacifique de conflits, la paix, le désarmement, la coopération, la compréhension internationale, la démocratie, les droits de la personne, la solidarité locale, nationale et internationale ainsi que l'ouverture à la communauté et sur le monde.

Le Québec compte environ 700 écoles vertes Brundtland.

Le programme des écoles vertes Brundtland a été lancé en 1992 par la CEQ aujourd'hui devenue la Centrale des syndicats du Québec.

Le programme porte le nom de Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies.

Tous les ans les projets les plus méritants sont récompensés par des prix, dont les écoles sont très fières.

Un ensemble de projets à cheval sur le primaire et le secondaire visant au développement durable sont consultables sur le site [Environnement Canada](#).

Parmi les programmes proposés, nous avons choisi celui intitulé "*j'adopte un cours d'eau*" destiné aux élèves de fin de primaire et de premier cycle du secondaire.

Pour ce programme, il est possible de [consulter les rapports publiés](#) par année pour chaque école.



Activité pédagogique à l'école secondaire Frenette de St Jérôme (Québec)

Commencer à **faire un citoyen critique et responsable d'un bout de chou qui a fêté autant de printemps que les doigts d'une main**, ce n'est pas une mince tâche. Pourtant, c'est à ce beau défi que se mesurent quotidiennement les enseignants et les animateurs pédagogiques en Poitou-Charentes et dans des centaines d'écoles officiellement inscrites au mouvement des Écoles vertes Brundtland au Québec. Ils sont convaincus que c'est en semant tôt le souci de la terre qu'on récoltera, dans 20 ans, les fruits d'une génération conscientisée, pour qui un monde écologique ne sera peut-être pas qu'une utopie.